



Emploi, salaires, conditions de travail: les journalistes doivent se mobiliser le 5 octobre

Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, Unef et UNL « appellent les femmes et les hommes de toutes les professions, les jeunes, les retraité.es à se mobiliser, le 5 octobre, par la grève et les manifestations, pour obtenir de meilleurs salaires, pour leurs emplois et leurs droits et une meilleure protection sociale ».

Le SNJ-CGT appelle les journalistes à prendre part à cette mobilisation, car le monde de la presse et des médias ne fait pas exception. Les pertes d'emploi, la précarité, la stagnation des salaires et les conditions de travail dégradées y sévissent comme partout ailleurs et les journalistes sont en première ligne.

Ainsi, les chiffres de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP) pour 2020 sont, une fois de plus, inquiétants. On compte un peu moins de 34 200 cartes de presse attribuées à des journalistes actifs, contre près de 34 600 en 2019. En cinq ans, la baisse est de 5% et de presque 8% en dix ans. Le nombre de première cartes professionnelles accordées en 2020 est même en chute libre de 23% par rapport à 2019.

Rien d'étonnant, malheureusement, au regard des centaines de suppressions d'emplois de ces derniers mois à *l'Equipe*, au *Figaro*, à France Télévisions, Radio France, Euronews, RMC-BFM...

Les mêmes statistiques de la CCIJP montrent que les journalistes sont de plus en plus précaires. Parmi les détenteurs de la carte, près de 28% sont en CDD, à la pige ou au chômage. Ils étaient 24,5% en 2010. Et pourtant, ces chiffres ne reflètent qu'une partie de la réalité, car les journalistes les plus précaires ne possèdent pas la carte de presse, à cause du faible niveau ou de l'irrégularité de leurs revenus.

Certains employeurs - dont de nombreux titres ayant pignon sur rue - se rendent d'ailleurs coupables de véritables abus de précarité : multiplication des CDD, refus d'appliquer la loi Cressard aux journalistes pigistes, paiements illégaux en factures ou en droits d'auteur, sous-traitance des contenus rédactionnels et des tâches journalistiques...

Cette précarité s'aggraverait si, malgré la censure du Conseil d'Etat, le gouvernement s'obstine à

appliquer sa « réforme » de l'assurance chômage, contre laquelle se bat la CGT. Celle-ci a deux buts principaux : restreindre les conditions d'indemnisation des chômeurs et diminuer le montant de leur indemnisation.

L'évolution des salaires moyens des journalistes est tout aussi inquiétante. Les chiffres de la CCIJP montrent que ces derniers ont stagné depuis dix ans pour les journalistes en CDI et mensualisés. Ils ont même diminué pour les journalistes pigistes et en CDD, pour descendre en dessous de la barre des 2 000 euros bruts...

Dans de nombreuses entreprises de presse et de médias, les salaires n'ont pas été revalorisés depuis des années, quand les négociations salariales ne laissent pas carrément sur le côté les journalistes pigistes.

Par ailleurs, le refus du gouvernement d'augmenter sensiblement le Smic touche de plein fouet de nombreux journalistes travaillant dans des formes de presse où les grilles de salaires débutent au minimum légal ou à peine au-dessus : presse magazine, radios locales privées, presse hebdomadaire régionale...

Quant aux conditions de travail, elles relèvent de plus en plus d'une polyvalence forcée, qui fait exploser la charge de travail. Trop souvent, les journalistes sont contraints de savoir tout faire et surtout de tout faire en même temps : écrire, mettre en page ou en ligne, faire de la photo, de la vidéo, du son, alimenter les réseaux sociaux...

Pour toutes ces raisons, le SNJ-CGT appelle les journalistes à se mobiliser ce 5 octobre. Plus que jamais, face à un journalisme sous contraintes, le SNJ-CGT défend un syndicalisme de combat.

Montreuil, le 29 septembre 2021.